



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musées

Question écrite n° 60640

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les problèmes posés par les fermetures de salles dans les musées et en particulier au musée du Louvre. Régulièrement, des visiteurs de ce musée se plaignent de ne pas pouvoir entrer dans certaines salles. Il lui demande ce qu'il compte faire pour qu'un maximum de salles puissent être ouvertes simultanément dans les grands musées nationaux.

Texte de la réponse

Le premier contrat d'objectifs et de moyens du musée du Louvre, signé avec l'État pour la période 2003-2005, a défini non seulement les priorités du musée du Louvre pour ces trois années mais également les moyens, en très nette augmentation, dont ce dernier dispose. Il témoigne de l'effort important de l'État vis-à-vis du Louvre qui a ainsi accru ses moyens budgétaires et humains, bénéficiant notamment de 147 postes supplémentaires, dont 70 % destinés à la surveillance et à l'accueil. La déconcentration des actes de gestion au profit du musée, autre réforme fondamentale entrée en vigueur le 1er décembre 2003, accompagnée du transfert de 1 233 emplois de titulaires au budget de l'établissement le 1er janvier 2003, a aussi permis au Louvre de pourvoir désormais avec plus de réactivité au recrutement des personnels nécessaires. L'accroissement des postes affectés à la surveillance et à l'accueil, ainsi que la capacité de recruter directement les agents de ce corps a donné au Louvre les moyens nécessaires pour mener à bien son ambitieux objectif d'une plus grande ouverture des salles au public. Ainsi, le taux moyen d'ouverture des salles de collections permanentes est passé de 74,49 % en 2002 à 81 % en 2003, pour atteindre 86,93 % en 2004. Le très bon résultat enregistré en 2004 s'explique à la fois par une nouvelle gestion des ouvertures de salles et par la baisse des taux de vacances comme d'absentéisme des effectifs de surveillance, passés de 7,2 % en 2003 à 6 % en 2004. Par ailleurs, afin de mieux informer à l'avance les visiteurs et de faciliter la préparation de leur visite, le Louvre a mis en oeuvre un calendrier « d'ouverture garantie » des salles du musée, établi pour chaque semestre. Il est consultable dans la revue du musée, à l'entrée de la pyramide, à la banque d'information située dans le hall Napoléon, mais aussi sur le site Internet www.louvre.fr.

Détail du suivi du plan d'ouverture garantie en 2004

ANNÉE 2004	TAUX D'OUVERTURE	
	Prévu	Réalisé
Janvier	83,81 %	86,90 %
Février	83,90 %	85,53 %
Mars	83,43 %	85,23 %
Avril	83,68 %	84,58 %

Mai	83,49 %	87,24 %
Juin	83,83 %	86,04 %
Juillet	83,74 %	84,71 %
Août	83,49 %	89,07 %
Septembre	86,62 %	87,21 %
Octobre	86,52 %	88,55 %
Novembre	87,17 %	89,30 %
Décembre	87,58 %	88,76 %
Moyenne annuelle	84,77 %	86,93 %

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60640

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2005, page 2868

Réponse publiée le : 7 juin 2005, page 5842